



Un modèle réussi de partenariat autochtone et allochtone



L'énergie communautaire



Société de l'énergie
communautaire
du Lac-Saint-Jean

Le vécu des partenaires avant l'entente

La communauté de Mashteuiatsh

- Un intérêt manifeste pour la production d'énergie
- Des ressources et moyens dédiés au développement de projets
- Un examen du potentiel hydroélectrique
- Quelques déceptions (Val-Jalbert, Chute Martine)
- Une expérience réussie de partenariat avec Hydro-Québec (Minashtuk) en 2000

Le vécu des partenaires avant l'entente

La MRC Maria-Chapdelaine

- Un intérêt manifeste pour la production d'énergie
- Des tentatives de participation dans des projets
- Des collaborations réussies dans des projets majeurs (Véloroute des bleuets, Aire faunique communautaire du Lac-Saint-Jean, Terres publiques intramunicipales, etc.)
- Une expérience de consultation publique pour la sélection de sites potentiels pour de petites centrales hydroélectriques

Le vécu des partenaires avant l'entente

La MRC Domaine-du-Roy

- Un intérêt manifeste pour la production d'énergie
- Une mauvaise expérience de participation minoritaire avec le privé
- Des collaborations réussies dans des projets majeurs (Véloroute des bleuets, Aire faunique communautaire du Lac-Saint-Jean, Terres publiques intramunicipales, etc.)
- Une opposition structurée à un projet privé à Val-Jalbert
- L'acquisition des actifs du site historique de Val-Jalbert

Le vécu des partenaires avant l'entente

Les points en commun

- La production d'énergie comme levier de développement
- Des expériences variées de développement de projets
- Des organisations disposant de moyens adéquats
- Un leadership politique affirmé
- Une volonté de contrôle sur les projets
- Des relations mutuelles occasionnelles

Les éléments déclencheurs

- La stratégie énergétique de 2006 – 2015
- L'engagement pris par la MRC du Domaine-du-Roy d'impliquer la communauté de Mashteuiatsh dans tout projet hydroélectrique à Val-Jalbert
- La participation étroite de la communauté de Mashteuiatsh dans l'élaboration du plan régional de développement du territoire et de ses ressources (Co-présidence)
- Une réalité incontestable: Pas d'entente = pas de projets

La négociation de l'entente

- Durée: 18 mois
- Au départ Mashteuiatsh souhaitait une approche régionale mais l'environnement politique à Saguenay n'était pas propice
- La MRC Lac-Saint-Jean Est souhaitait mener seul ses démarches de développement de projet
- Les DG des organisations sont chargés de convenir des modalités de cette entente

La négociation de l'entente

Son contenu

- La création d'une organisation de développement de projet (OBNL)
 - Financé à parts égales par les trois partenaires
 - Processus décisionnel favorisant les larges consensus
- Une distinction organisationnelle entre le développement des projets et leurs réalisations et opérations
- Les règles du jeu en matière d'investissement dans les projets (Principe de parité)

Mécanisme de mise en oeuvre

Développement

Construction et exploitation

Partenariat 100% public

Les commanditaires investisseurs 100%

MRC du
Domaine-du-
Roy

MRC Maria-
Chapdelaine

Pekuakamiulnuats
h Takuhikan

MRC du
Domaine-
du-Roy

MRC Maria-
Chapdelaine

Pekuakamiulnuats
h Takuhikan

Municipalité
de
Chambord

33%

33%

33%

22,5%

22,5%

45%

10%

Entente de transfert



Projet de
Val-Jalbert



Remboursement des
frais de développement

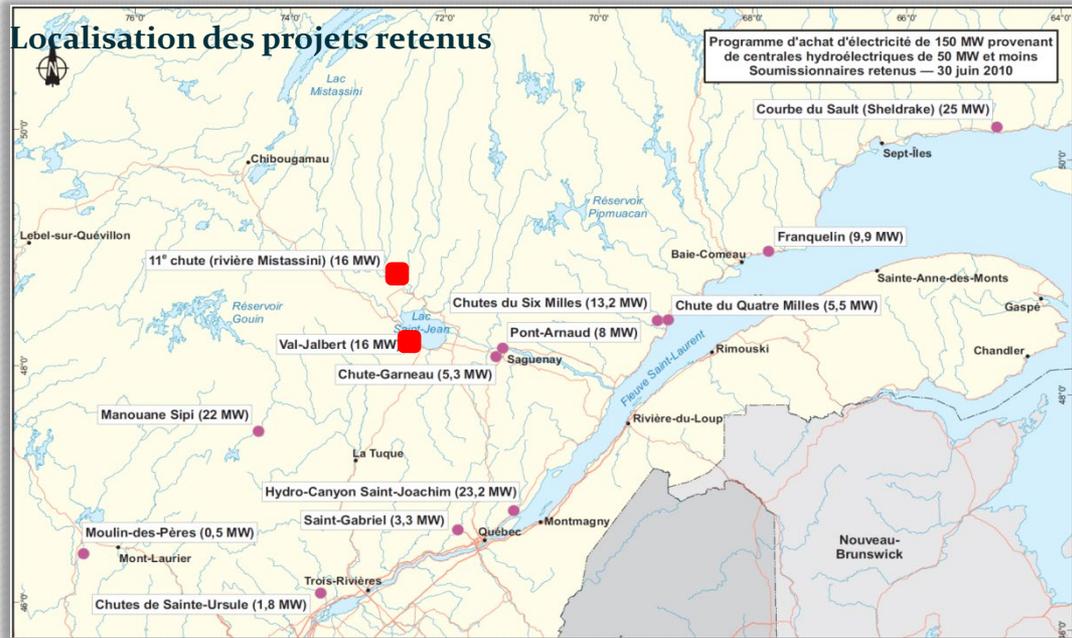
Organisme sans but
lucratif

Société en commandite

Le programme d'achat d'électricité d'H-Q

Objectif de soutien au développement de projets de petite centrale hydroélectrique au bénéfice des régions du Québec:

- Bloc énergie 150 MW (appels d'offres)
- Trois conditions:
 - Acceptabilité sociale
 - Contrôle des communautés
 - Retombées locales
- Prix unique connu à l'avance



Les deux projets soumis par la Société, Val-Jalbert et la 11^e Chute sont acceptés en juin 2010 parmi les 13 au Québec.

Pour la Société, l'acceptation de ses projets représente une extraordinaire opportunité de concrétiser cette volonté d'appropriation communautaire de potentiels d'énergie renouvelable

Les défis relevés

- Recrutement et rétention d'une équipe de développement de projets compétente
- La non-ingérence politique dans le développement et la gestion des projets
- Une gestion novatrice de l'acceptabilité sociale des projets
- Une approche de financement des projets audacieuse

Les défis relevés

- Le respect des échéanciers et des budgets
- La primauté de l'intérêt collectif
- Le respect des différences
- L'omniprésence du consensus

•

Notre démarche d'acceptabilité sociale

1. **Réalisation d'un diagnostic social**
2. **Élaboration d'une stratégie sociale**
3. **Embauche d'un agent de liaison communautaire**
4. **Tenue de préconsultations**
 - a) 1^{ière} séance : Sommaire du projet et organisation des préconsultations
 - b) 2^{ième} séance: Détails et composantes du projet
 - c) 3^{ième} séance: Impacts et mesures d'atténuation
 - d) 4^{ième} séance: Réponses, engagements, rapport et conclusion
5. **Entente avec la corporation du Parc régional de Val-Jalbert (19,8M\$/40 ans)**
6. **Contribution au parc des grandes rivières de la MRC Maria-Chapdelaine**
7. **Préparation importante aux audiences du BAPE**
8. **Tenue des audiences publiques**

Ce qu'il faut aussi retenir...

- Le projet de Val-Jalbert est l'une des initiatives de développement durable les plus prometteuses au Québec selon le Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB)
- La Société a été le premier promoteur au Québec à prendre en compte les 16 principes du développement durable dans le cadre de l'élaboration de son étude d'impact sur l'environnement
- Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le Conseil du patrimoine culturel du Québec, la Commission des biens culturels du Québec, les différents ministères engagés dans le processus d'examen ont tous produit des rapports et avis favorables au projet et les certifications d'autorisation nécessaires
- À la suite de l'émission du certificat d'autorisation final, les contrats ont été signés avec les fournisseurs et la construction a pu débuter à la mi-février 2013 et a duré 21 mois. Les budgets de construction ont été respectés et 85% des retombées dans la région.
- La mise en service commerciale de la centrale a eu lieu le 6 février 2015.
- Tous les engagements de la SECLSJ ont été respectés intégralement et cela était important pour sa crédibilité
- La centrale de Val-Jalbert a remporté un prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec dans la catégorie des bâtiments industriels

Les opérations en chiffres

(Val-Jalbert et 11^{ème} chute)

Opérations annuelles (Moyenne 2018-2020)	Montant
Revenus	16 523 538
Dépenses d'opération	3 148 718
Redistribution aux partenaires	12 933 623
Dette des partenaires	7 941 875
Contributions au fonds de développement des partenaires	4 991 748

Les investissements

Coût de construction	Puissance installée	Montant
Val-Jalbert	17,9 MW	53,3 M\$
11 ^{ième} chute de la rivière Mistassini	18,3 MW	72 M\$
Total	36,2 MW	125,3M\$

Les bénéfices collatéraux

- Cette entente est devenue un symbole de fierté pour tous les partenaires
- La MRC du Domaine-du-Roy et la communauté de Mashteuiatsh ont conclu une entente de partenariat visant la construction et l'opération d'une usine-pilote de fabrication de biocharbon dont une partie du financement provient des fonds générés par les projets hydroélectriques
- La société de développement économique Innu (SDEI) a produit un guide sur les bonnes pratiques pour la mise en place de partenariats durables entre la communauté innue et le milieu régional

Le guide des bonnes pratiques

- Il a été produit dans le cadre des projets issus du dernier sommet économique de la région
- Un signal clair de l'importance des partenariats pour le développement de la région
- Vous pouvez le consulter sur le site de la SDEI dans l'onglet « Ressources / Documents »

Nos préoccupations

- L'énergie communautaire (hydroélectrique, éolienne, biomasse, solaire, etc.) pourrait devenir un puissant levier de collaboration entre autochtones et allochtones dans la mesure où le gouvernement acceptait d'y donner un cadre à long terme pour la consolider
- La gestion des fonds de développement va continuellement représenter un défi
- Le maintien à long terme de l'expertise en matière de développement et d'opération des projets

Une image vaut mille mots

ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE OUIATCHOUAN s.e.c.



Mise en service
JANVIER 2015

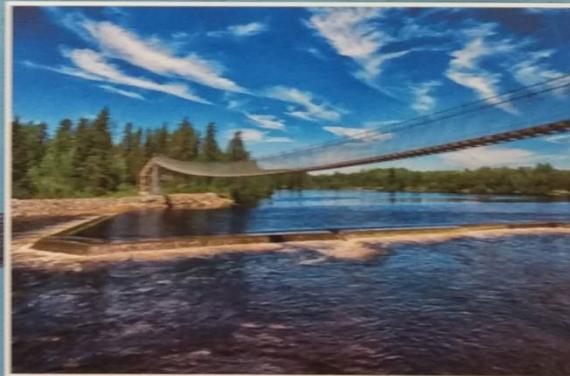
Puissance installée
de 17,9 MW

Partenaires:

- Pekuakamiulnuatsh Takuhiikan
- MRC du Domaine-du-Roy
- MRC de Maria-Chapdelaine
- Municipalité de Chambord

Une image vaut mille mots

ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE MISTASSINI s.e.c.



Mise en service
DÉCEMBRE 2017

Puissance installée
de 18,3 MW

Partenaires:

- Pekuakamiŋnuatsh Takuhikan
- MRC du Domaine-du-Roy
- MRC de Maria-Chapdelaine
- Municipalité de Girardville
- Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette

Une image vaut mille mots

- Présentation du vidéo réalisé à l'occasion de l'inauguration de la centrale de Val-Jalbert (5 min)